

ORGANISATION DE PERMANENCES POUR LES FOYERS N'AYANT PAS EU LEUR KIT DE TRI « DÉCHETS ALIMENTAIRES » EN PORTE-À-PORTE

Roanne



Agglo



Sommaire

Naviguez dans les chapitres de cette page

Outils



Sélectionnez ci-dessous votre calendrier de collecte ou utilisez le formulaire sur le portail iCitoyen.

+ JE SOUHAITE CONNAÎTRE MON JOUR DE COLLECTE



TÉLÉCHARGER MON CALENDRIER



Roannais Agglomération avait envisagé la mise en place du contrôle d'accès à ses 4 déchèteries à compter du 15 avril 2024. Au vu du nombre important de demandes effectuées, de nombreux foyers n'ont pas encore reçu leur badge ou leur QR code. Afin d'éviter toute perturbation pour les usagers, **les barrières des déchèteries resteront ouvertes au-delà du 15 avril 2024. La date de fermeture sera communiquée ultérieurement.**



Depuis mai 2023, les **collectes de déchets ménagers** prévues un



TÉLÉCHARGER RÈGLEMENT DE COLLECTE



COMMENT TRIER MES DÉCHETS ?



jour férié et les jours suivants de la semaine sont toutes **décalées d'une journée.**

Exemple : La collecte du vendredi passera dans ces cas-là le samedi

Roanne

Pour les foyers vivant à **Roanne** et qui étaient absents lors du passage des animateurs, ou qui vivent en maison individuelle avec jardin mais ne souhaitent pas composter leurs déchets carnés (viandes, os, poissons...).

Rendez-vous en permanences pour récupérer votre kit de tri des déchets alimentaires :

Les ateliers solidaires (124 rue Simone Weil à Riorges, à côté de la déchèterie de la Vilette), de 9h à 13h :

- le vendredi 17 mai
- le vendredi 24 mai
- le samedi 25 mai
- le mercredi 29 mai
- le vendredi 31 mai
- le samedi 1er juin

Sur le marché de Roanne (place du marché), de 9h à 12h :

- le vendredi 17 mai
- le vendredi 24 mai
- le vendredi 31 mai



Si vous ne pouvez pas vous rendre en permanence, vous pouvez mandater par écrit une

autre personne de votre choix pour qu'elle récupère votre kit de tri des déchets alimentaires.

Commelle-Vernay

Pour les foyers vivant à **Commelle-Vernay** et qui étaient absents lors du passage des animateurs, ou qui vivent en maison individuelle avec jardin mais ne souhaitent pas composter leurs déchets carnés (viandes, os, poissons...).

Rendez-vous en permanences pour récupérer votre kit de tri des déchets alimentaires :

Salle associative L'Esplanade 519, rue Jules Ferry, Commelle-Vernay :

- le samedi 13 avril de 9h à 14h
- le mercredi 17 avril de 9h à 14h.



Si vous ne pouvez pas vous rendre en permanence, vous pouvez mandater par écrit une autre personne de votre choix pour qu'elle récupère votre kit de tri des déchets alimentaires.

Villerest

Pour les foyers vivant à **Villerest** et qui étaient absents lors du passage des animateurs, ou qui vivent en maison individuelle avec jardin mais ne souhaitent pas composter leurs déchets carnés (viandes, os, poissons...).

Rendez-vous en permanences pour récupérer votre kit de tri des déchets alimentaires :

Carré d'Urfé 6 rue Fréchat, Villereest :

- le mercredi 17 avril de 9h à 14h

Salle Emilie 191 route de Villemontais, Villereest :

- le mercredi 24 avril de 9h à 14h



Si vous ne pouvez pas vous rendre en permanence, vous pouvez mandater par écrit une autre personne de votre choix pour qu'elle récupère votre kit de tri des déchets alimentaires.

Mably

Pour les foyers vivant à **Mably** et qui étaient absents lors du passage des animateurs, ou qui vivent en maison individuelle avec jardin mais ne souhaitent pas composter leurs déchets carnés (viandes, os, poissons...).

Rendez-vous en permanences pour récupérer votre kit de tri des déchets alimentaires :

Salle Raymond Barret à l'Espace de la Tour (en face de la mairie de Mably) :

- le samedi 20 avril de 9h à 14h
- le mercredi 24 avril de 9h à 14h



Si vous ne pouvez pas vous rendre en permanence, vous pouvez mandater par écrit une autre personne de votre

choix pour qu'elle
récupère votre kit de tri
des déchets alimentaires.

Riorges

Pour les foyers vivant à **Riorges** et qui étaient absents lors du passage des animateurs, ou qui vivent en maison individuelle avec jardin mais ne souhaitent pas composter leurs déchets carnés (viandes, os, poissons...).

Rendez-vous en permanences pour récupérer votre kit de tri des déchets alimentaires :
Salle Mairie de Riorges 411 rue Pasteur :

- le vendredi 26 avril de 10 à 16h

Les Ateliers Solidaires 124 rue Simone Weil à
Riorges (à côté de la déchèterie de la Villette) :

- le samedi 27 avril de 9h à 14h
- le samedi 4 mai de 9h à 14h



Si vous ne pouvez pas vous rendre en permanence, vous pouvez mandater par écrit une autre personne de votre choix pour qu'elle récupère votre kit de tri des déchets alimentaires.

Le Coteau

Pour les foyers vivant au **Coteau** et qui étaient absents lors du passage des animateurs, ou qui vivent en maison individuelle avec jardin mais ne souhaitent pas composter leurs déchets

carnés (viandes, os, poissons...).

Rendez-vous en permanences pour récupérer votre kit de tri des déchets alimentaires :

Les Ateliers Solidaires - 124 rue Simone Weil à Riorges (à côté de la déchèterie de la Villette) :

- le samedi 27 avril de 9h à 14h
- le samedi 4 mai de 9h à 14h
- le vendredi 17 mai de 9h à 13h

Sur le marché , Le Coteau

- le mercredi 29 mai de 9h à 12h
- le mercredi 5 juin de 9h à 12h



Si vous ne pouvez pas vous rendre en permanence, vous pouvez mandater par écrit une autre personne de votre choix pour qu'elle récupère votre kit de tri des déchets alimentaires.



SIGNALER UNE ERREUR SUR CETTE PAGE

